

commission du codex alimentarius

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTE

Bureau conjoint: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél.: 52251 Téléc: 625852-625853 FAO I Câbles: Foodagri Rome Facsimile: (6)522.54593

ALINORM 97/36

F

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

Vingt-deuxième session
Genève, 23-28 juin 1997

RAPPORT DE LA DIXIEME SESSION DU COMITE DE COORDINATION DU CODEX POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES Montevideo, Uruguay 25-28 février 1997

Note: Le présent document contient la lettre circulaire CL 1997/7-LAC

commission du codex alimentarius

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTE

Bureau conjoint: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél.: 52251 Télex: 625852-625853 FAO I Câbles: Foodagri Rome Facsimile: (6)522.54593

CX 3/15.2

CL 1997/7-LAC
avril 1997

AUX:

- Services centraux de liaison avec le Codex
- Participants à la dixième session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- Organisations internationales intéressées

DU:

- Secrétaire du programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires de la Commission du Codex Alimentarius, FAO, 00100 Rome (Italie)

OBJET: Distribution du rapport de la dixième session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes

DEMANDE D'OBSERVATIONS ET D'INFORMATIONS

1. Contamination par la salmonelle et autres agents pathogènes (par. 65)

Les gouvernements sont invités à communiquer des informations sur leur expérience concernant la *salmonelle spp.* et autres nouveaux agents pathogènes, y compris les mesures adoptées pour la surveillance et le contrôle de la contamination.

2. Comités nationaux du Codex et services centraux de liaison avec le Codex (par. 88)

Les gouvernements sont invités à présenter leurs observations sur l'opportunité d'élaborer des directives qui couvriraient les travaux du Comité national du Codex et des services centraux de liaison avec le Codex en Amérique latine et aux Caraïbes.

Les observations concernant ces questions devront être communiquées par écrit au Secrétaire du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires de la Commission du codex Alimentarius, FAO, viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie), avant le 1er décembre 1997.

RESUME ET CONCLUSIONS

Les débats et les conclusions de la dixième session du Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes peuvent se résumer comme suit:

Questions à soumettre à la Commission pour approbation:

Le Comité:

- est convenu de proposer à la Commission de nommer, lors de sa 22ème session, M. Galdos Ugarte (Uruguay) Coordonnateur régional (par. 91)
- est convenu de procéder à la révision du Code d'usages régional pour la préparation et la vente des aliments sur la voie publique (par. 12)

Autres questions intéressant la Commission:

Le Comité:

- est convenu que le Projet de directives régionales pour les services centraux de liaison avec le Codex et les Comités nationaux du Codex, préparé par le Comité de coordination pour l'Asie, ne pouvait pas être adopté dans la région (par. 88)
- a déclaré qu'à son avis le questionnaire distribué par le Comité sur les résidus de pesticides ne permettait pas d'identifier les problèmes relatifs aux résidus de pesticides de la région (par. 37)
- a fait siennes les recommandations de l'atelier sur l'harmonisation du droit de l'alimentation, y compris la révision du droit de l'alimentation type (par. 70)
- a noté les progrès réalisés en matière d'harmonisation des législations alimentaires et la large utilisation des normes et des LMR Codex comme références dans le cadre des organisations d'intégration économique et au niveau national (par. 38-43)
- a échangé des informations sur la participation des consommateurs aux travaux du Codex et a accepté d'étudier à nouveau cette question lors de sa prochaine session (par. 97)
- est convenu d'examiner à sa prochaine session la contamination par la salmonelle et par de nouveaux agents pathogènes dans la région, ainsi que la salubrité des aliments dans les régions touristiques (par. 65 et 97)

TABLE DES MATIERES

	Paragraphes
Introduction	1
Ouverture de la session.....	2-7
Adoption de l'ordre du jour	8-9
Questions intéressant le Comité émanant de la Commission du Codex Alimentarius et d'autres Comités du Codex	10-21
Rapport sur les activités de la FAO et de l'OMS en matière de salubrité/contrôle des aliments complétant les travaux de la Commission du Codex Alimentarius depuis la neuvième session du Comité	22-28
Conséquences pour la Commission du Codex Alimentarius des accords de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et sur les obstacles techniques au commerce	29-34
Rapport sur l'acceptation des normes Codex et des limites maximales de résidus pour les pesticides dans les aliments par les pays de la région	35-37
Rapport sur les activités d'intégration économique et d'harmonisation des législations alimentaires dans la région.....	38-43
Certification et inspection des aliments en Amérique latine et dans les Caraïbes	44-62
Rapport sur les questions de salubrité des aliments intéressant la région	63-68
Rapport de l'atelier sur l'harmonisation du droit et des réglementations de l'alimentation en Amérique latine et aux Caraïbes	69-71
Participation des consommateurs aux travaux du Codex et questions apparentées	72-84
Activités relatives au renforcement des services centraux de liaison avec le Codex et des comités nationaux du Codex dans la région	85-89
Nomination du coordonnateur	90-92
Autres questions, travaux futurs et date et lieu de la prochaine session	93-98

LISTE DES ANNEXES

	Page
ANNEXE I Liste des participants	19

INTRODUCTION

1. Le Comité de coordination du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes a tenu sa dixième session à Montevideo (Uruguay) du 25 au 28 février 1997, à l'aimable invitation du Gouvernement uruguayen. Le Comité était présidé par M. Galdos Ugarte, Coordonnateur du Codex pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Ont assisté à la session 154 délégués représentant 22 pays membres et 8 organisations internationales. La liste complète des participants figure à l'Annexe I du présent rapport.

OUVERTURE DE LA SESSION (Point 1 de l'ordre du jour)

2. La session a été ouverte par M. Julio Herrera, Ministre de l'industrie, de l'énergie et des mines, en sa qualité de Président du Comité national du Codex, qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et a insisté sur la diversité des systèmes de production alimentaire existant dans la région. Il a souligné que, dans le contexte évolutif créé par la mondialisation du commerce des produits alimentaires, il fallait veiller à ce que les conditions de son développement soient équitables pour tous les pays afin de répondre aux besoins de fractions importantes de l'humanité qui n'ont pas eu un accès suffisant aux disponibilités alimentaires. Il a pareillement insisté sur l'importance qu'il y avait à élaborer des normes internationales sur une base scientifique, et noté que tous les secteurs concernés devraient intervenir dans un tel processus, notamment les instituts de recherche et les instituts techniques.

3. M. Alfredo Solari, Ministre de la santé, a souligné combien il était important d'assurer la sécurité alimentaire et l'accès aux vivres des populations qui souffraient encore de la faim et de la malnutrition dans la région. Il a rappelé les risques associés aux denrées alimentaires et la vigilance requise concernant les maladies qu'elles pouvaient transmettre, afin de concilier les exigences en matière de disponibilité et de salubrité des denrées alimentaires, et il a mis l'accent sur le rôle de conseil du Codex et du CCLAC dans ce domaine.

4. M. Carlos Gasparri, Ministre de l'agriculture, a rappelé la participation active de l'Uruguay aux travaux du Codex et des groupes d'experts FAO/OMS au niveau international, et combien la création du Comité national du Codex avait encouragé celle-ci. Il a souligné que le Codex devait répondre aux exigences des Accords sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et aider les pays à remplir leurs obligations en cette matière. Dans cette perspective, il a mis l'accent sur l'importance des déclarations des principes adoptés par la Commission afin de constituer une base scientifique au processus décisionnel. Il a exprimé le souhait que le Comité contribue à l'amélioration et à la simplification des travaux du Codex et encourage une plus grande participation des pays en développement.

5. M. Gregory D. Orriss, Chef du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom des Directeurs généraux de la FAO et de l'OMS et exprimé ses remerciements au Gouvernement uruguayen pour avoir accueilli la session et soutenu constamment le programme du Codex. Il a rappelé que les objectifs du Codex Alimentarius étaient de protéger la santé des consommateurs et de faciliter le commerce international, et souligné la pertinence toute particulière des normes Codex et des textes apparentés dans le contexte des Accords SPS et OTC.

6. M. Jaime Estupiñan, Directeur de l'INPPAZ, a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom des Directeurs généraux de l'OMS et de l'OPS, et a mis l'accent sur l'importance du rôle d'assistance que joue la session du Comité de coordination dans les actions mises au point à l'échelon national pour organiser les programmes de sécurité alimentaire. Il a insisté sur les facteurs qui ont contribué au renforcement de ces actions: l'épidémie de choléra dans la région, les initiatives d'intégration sous-régionales, la mise en place de l'OMC et de ses Accords. Il a attiré l'attention du Comité sur les programmes à forte incidence comme l'élimination de la poliomyélite et l'éradication de la fièvre aphteuse dans les pays du *Cône sud*.

7. M. Michel Négrin, représentant de la FAO en Uruguay, a souligné l'importance de la production vivrière pour les économies des pays de la région, et l'utilité des normes et des recommandations du Codex pour la promotion du commerce international des denrées alimentaires. Depuis sa création en 1962, la Commission du Codex Alimentarius a intégré les exigences des pays membres et les prescriptions des accords internationaux en matière d'alimentation et de nutrition. La Conférence internationale sur la nutrition, qui s'est tenue à Rome en 1992, a mis l'accent sur la protection des consommateurs, et la salubrité et la qualité des disponibilités alimentaires. Au cours du récent Sommet mondial de l'alimentation, les chefs d'Etat ou de gouvernements de près de 200 pays ont approuvé la Déclaration de Rome, s'engageant à mettre en application le Plan d'action du Sommet dans un effort constant pour éliminer la faim et la malnutrition. Il a souligné l'importance du Codex dans la perspective des Accords de l'OMC et le rôle du Comité de coordination pour favoriser la participation des pays de la région aux travaux du Codex, en liaison avec l'assistance technique apportée par la FAO dans le renforcement des infrastructures de contrôle alimentaire. Le représentant de la FAO a remercié le Gouvernement uruguayen pour l'organisation de la présente session et a souhaité aux participants un heureux résultat de leurs travaux.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 2 de l'ordre du jour)

8. Le Comité a accepté la suggestion du Président de procéder à l'élection d'un vice-président. La délégation du Pérou a proposé d'élire Vice-président M. Alberto Marrero de Cuba et la Comité a approuvé à l'unanimité cette proposition.

9. La délégation péruvienne a proposé de débattre de la possibilité de réunir un atelier régional sur les questions d'import/export (voir aussi par. 93). La délégation argentine a proposé d'examiner les points suivants: la possibilité de tenir des sessions d'autres Comités du Codex dans la région; la disponibilité de documentations, notamment sur Internet; la version espagnole des Directives HACCP (analyse des risques aux points critiques). La délégation uruguayenne a proposé d'examiner son offre d'accueillir la prochaine session du Comité sur le lait et les produits laitiers. Le Comité a accepté d'examiner ces questions dans le cadre du point 14 de l'ordre du jour et a adopté l'ordre du jour provisoire tel que proposé dans le document CX/LAC 97/1.

QUESTIONS EMANANT DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITES DU CODEX INTERESSANT LE COMITE (Point 3 de l'ordre du jour)¹

Aliments vendus sur la voie publique

10. Le comité a débattu de l'utilité de réviser le Code d'usages régional en matière d'hygiène pour la préparation et la vente des aliments sur la voie publique à la lumière de la recommandation de la Commission d'intégrer la nouvelle approche qui apparaît dans les Principes généraux révisés d'hygiène alimentaire et dans les directives HACCP.

11. Certaines délégations ont souligné que le Code actuel servait de base aux programmes nationaux en matière de contrôle des aliments vendus sur la voie publique, et qu'il était intégré dans les législations nationales. Il a été proposé que le Comité examine les expériences des pays de la région en ce qui concerne l'application du Code avant de décider d'une révision. D'autres délégations ont estimé que la recommandation de la Commission devait être suivie rapidement et ont noté que la méthode HACCP était déjà utilisée dans leurs systèmes d'inspection. La délégation brésilienne a proposé d'ajouter un appendice qui traiterait de l'application du système HACCP et de la formation des vendeurs.

12. Le Comité est convenu de diffuser le Code d'usages dans une Lettre circulaire qui inviterait les pays à communiquer des informations sur leur expérience et à présenter des propositions d'amendements au texte actuel. Sous réserve d'approbation de la Commission, le Secrétariat préparerait un projet révisé dans le sens des observations présentées, en coopération avec les pays concernés, pour examen par la prochaine session du Comité. Les délégations du Pérou, de la République dominicaine, du Guatemala, de l'Argentine, de l'Uruguay, du Brésil et de l'Equateur ont indiqué qu'ils souhaitaient participer à cette révision.

Principes scientifiques

13. En ce qui concerne la recommandation du CCGP d'inclure les quatre déclarations de principes dans une annexe au Manuel de procédure, plusieurs délégations ont fait remarquer que les Principes donnaient une orientation fondamentale aux travaux du Codex dans son ensemble, ce que ne reflèterait pas leur inclusion dans une annexe. La délégation chilienne a estimé qu'à l'avenir, les documents de travail du CCGP devraient être soumis au CCLAC afin qu'il puisse examiner de telles questions. Tout en notant que la décision finale en cette matière reviendrait à la Commission, le Comité a recommandé qu'en raison de l'importance des déclarations, celles-ci fassent partie des Principes généraux du Codex dans le corps du Manuel de procédure.

Analyse du risque

14. L'observateur de l'Organisation internationale des unions de consommateurs a souligné l'importance de la transparence et la nécessité d'une participation active des consommateurs au processus décisionnel.

¹ CX/LAC 97/2

15. La délégation argentine a fait remarquer les problèmes que posait la traduction en espagnol des définitions proposées par la Consultation d'experts sur l'analyse des risques, notamment en ce qui concerne le sens des termes anglais "risk" et "hazard" (voir par. 94).

Quorum

16. Le Comité a noté que la Commission avait décidé de maintenir le quorum spécial nécessaire pour modifier le règlement intérieur et que le CCGP avait accepté d'examiner les procédures d'élaboration et d'adoption dans leur ensemble, y compris le quorum ordinaire (adoption des textes). Etant donné que le quorum avait été atteint lors de la dernière session de la Commission et que la participation était généralement en hausse, le Comité est convenu que le problème du quorum en lui-même ne se posait pas à ce stade.

17. A propos de la demande de la Commission concernant des mécanismes facilitant l'expression d'un consensus, la délégation cubaine a fait remarquer que, en raison des difficultés rencontrées par de nombreux pays pour assister aux sessions du Codex, les gouvernements pourraient s'exprimer par l'intermédiaire de leurs représentations diplomatiques, mais que cette solution était souvent elle-même difficile étant donné le délai insuffisant accordé pour l'examen approfondi des documents et la préparation des observations à présenter en réponse aux Lettres circulaires. Le Comité est convenu que la réception tardive des documents empêchait une participation efficace et a recommandé que ceux-ci soient distribués bien avant les sessions des Comités.

Textes consultatifs

18. En réponse à une question de la délégation argentine, le Secrétariat a rappelé que le CCGP avait recommandé d'éviter dans les textes du Codex les termes "conseillé" et "obligatoire", sans pertinence dans le cadre de l'OMC; il fallait se référer aux exigences "essentielles" établies par le plan de présentation des normes. Les normes et les textes apparentés ne présentaient un caractère obligatoire que dans le cadre des législations nationales concernant leur application. Le Président a souligné que, dans le cadre de l'Accord SPS, les textes du Codex constituaient une référence en matière de commerce international.

19. A propos des recommandations du CCGP concernant le statut des textes consultatifs, la délégation uruguayenne a estimé que des dispositions relatives à la qualité commerciale ne devraient pas être incluses dans les normes, dont l'objet était avant tout de répondre aux besoins des gouvernements de réglementer les principes de salubrité des aliments et les exigences essentielles de qualité. Dans le cadre de l'OMC, il était question des normes internationales dans leur intégralité, qu'elles prennent en compte ou non la qualité commerciale dans des sections spécifiques.

20. La délégation mexicaine a estimé qu'il n'était pas possible de décider, à ce stade, de l'opportunité de conserver les annexes aux normes de produits, car il fallait en examiner avec soin toutes les incidences; notamment, des obstacles au commerce pourraient être créés s'il n'était fait aucune référence dans le cadre du Codex aux aspects commerciaux non essentiels.

21. La déclaration proposée par le CCGP sur l'application et le statut des critères de qualité non essentiels se référant aux Accords de l'OMC, le Comité a estimé nécessaire d'en préciser les incidences possibles dans le cadre de SPS et d'OTC et a demandé au Secrétariat de consulter l'OMC à ce sujet. Le Comité est convenu qu'il faudrait réexaminer cette question à la lumière de cette consultation et à la suite des recommandations de la Commission en cette matière.

RAPPORT SUR LES ACTIVITES DE LA FAO ET DE L'OMS EN MATIERE DE SALUBRITE/CONTROLE DES ALIMENTS COMPLETANT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS DEPUIS LA NEUVIEME SESSION DU COMITE (Point 4 de l'ordre du jour)²

22. Le Comité a été informé que, outre les consultations d'experts citées dans ce document, une consultation mixte d'experts FAO/OMC sur la consommation alimentaire et l'évaluation de l'exposition s'était réunie à Genève du 10 au 14 février 1997.

Activités de la FAO

23. Outre les activités citées dans le document, le Comité a noté que la FAO avait organisé, à Santiago de Chile en 1995, en collaboration avec l'Université du Chili et LATINFOODS, un atelier sur la production et la gestion de données concernant la composition des aliments, destiné aux pays d'Amérique du Sud et au Mexique. Un atelier similaire a été tenu avec l'INCAP au Guatemala en 1996 pour les pays d'Amérique centrale. De plus, la FAO a apporté son appui à un cours sur la composition des aliments à Jujuy (Argentine) et à un cours sur les caroténoïdes au Mexique à l'Institut national de la nutrition, auquel plusieurs pays de la région ont participé dans le cadre du Programme de coopération technique entre pays en développement (CTPD).

24. La délégation brésilienne a remercié la FAO de son aide au projet TCP/BRA/4555 visant à renforcer le Comité national du Codex, aux termes duquel plusieurs séminaires et stages de formation ont été organisés sur le HACCP dans le contrôle des aliments, l'analyse des risques et les résidus de pesticides, alors qu'un séminaire sur l'application des recommandations du Codex en matière d'inspection et de certification aurait lieu en avril; la diffusion des informations sur le Codex avait également progressé de façon considérable et la participation de tous les secteurs concernés avait été renforcée.

Activités de l'OMS

25. Les représentants de l'OMS/OPS ont indiqué que des directives avaient été préparées sur les thèmes suivants: "Application du système HACCP pour l'amélioration de la salubrité des aliments"; "Aliments vendus sur la voie publique: une stratégie fondée sur le HACCP" et les nouveaux agents pathogènes. Le Projet mondial de surveillance de la qualité des aliments poursuivait également dans 60 pays la collecte d'informations sur les contaminants dans les denrées alimentaires.

² CX/LAC 97/3

Activités OPS

26. Dans le cadre du Programme régional de coopération technique sur la salubrité des aliments, le renforcement des institutions responsables de la salubrité des aliments était en cours dans cinq pays. Un système d'information sur les législations alimentaires était mis en place pour faciliter leur révision à l'échelon national. Priorité était donnée aux systèmes d'information et à la surveillance épidémiologique concernant les maladies d'origine alimentaire, avec la réunion de séminaires régionaux, la diffusion d'informations, et l'organisation de systèmes nationaux.

27. Une étude sur la contamination des aliments vendus sur la voie publique a été menée dans 7 villes dans 7 pays; des stages de formation ont été organisés sur l'identification de plusieurs nouveaux agents pathogènes; des essais inter-laboratoires ont été réalisés dans 19 laboratoires de 10 pays pour l'analyse des organochlorés.

28. Le Comité a exprimé ses remerciements à la FAO et à l'OPS/OMS pour l'aide technique apportée aux pays de la région afin d'améliorer leurs législations alimentaires et leurs infrastructures de contrôle dans le but de satisfaire aux obligations nées des Accords de l'OMC.

CONSEQUENCES POUR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS DES ACCORDS DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE SUR LES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES ET SUR LES LES OBSTACLES TECHNIQUES AU COMMERCE (Point 5 de l'ordre du jour)³

Acceptation

29. Le Comité a débattu de la pertinence des systèmes d'acceptation ou de notification par rapport aux moyens de notification dans le cadre de l'OMC. Le Secrétariat a indiqué qu'un système de notification fournirait, à titre d'information, un fichier comparatif de tous les textes du Codex et des législations alimentaires des pays membres.

30. La délégation uruguayenne a estimé que les procédures actuelles d'acceptation ne répondaient plus aux exigences des Accords de l'OMC et, bien que certaines délégations aient soutenu ce point de vue, le Comité n'a pu arriver à une conclusion à ce stade.

31. Suite à la proposition faite par le Chili, le Mexique et l'Uruguay, le Comité a reconnu que les pays de la région étaient instruits du nouveau contexte créé par les Accords SPS et OTC de l'OMC et est convenu de la nécessité d'examiner la procédure actuelle d'acceptation et de mettre à l'étude un système révisé de notification et/ou d'acceptation qui devra être simple et le moins bureaucratique possible. Le Comité a donc demandé au Secrétariat de distribuer des propositions pour examen par le CCGP bien avant la 13^{ème} session de ce Comité, afin que les pays de la région puissent les examiner et arrêter leur position en conséquence.

³ CX/LAC 97/4

Priorités

32. En ce qui concerne la demande faite par la Commission aux Comités de coordination d'identifier les textes du Codex ayant une incidence commerciale majeure, certaines délégations ont indiqué qu'elles avaient manqué de temps pour étudier cette question en détail et qu'un examen plus approfondi était nécessaire à l'échelon régional. Il a été noté que la décision d'élaborer des normes et textes apparentés du Codex répondait à un besoin exprimé par les pays membres. La délégation chilienne a souligné l'importance de recevoir les demandes d'observations très en avance afin que les pays aient suffisamment de temps pour préparer leur réponse.

33. La délégation mexicaine a insisté sur le besoin d'identifier les domaines où il était nécessaire de poursuivre les travaux de normalisation afin de faciliter et de promouvoir le commerce dans la région; les problèmes commerciaux spécifiquement créés par des normes existantes devraient être également examinés.

34. Le Comité est convenu que toute nouvelle action dans ce domaine devrait être déterminée par les conclusions de la Commission et que des informations supplémentaires concernant l'incidence de la normalisation sur le commerce pourraient être demandées pour examen par la prochaine session du Comité compte tenu des recommandations de la Commission.

RAPPORT SUR L'ACCEPTATION DES NORMES CODEX ET DES LIMITES MAXIMALES DE RESIDUS POUR LES PESTICIDES DANS LES ALIMENTS PAR LES PAYS DE LA REGION (Point 6 de l'ordre du jour) ⁴

35. La délégation du Costa Rica a informé le Comité qu'il existait des normes pour la viande et pour les produits laitiers, que des règlements techniques prenant en compte les LMR Codex étaient en cours de publication et que le Ministère de l'agriculture avait mis en place un programme de suivi des résidus, ainsi que des programmes de formation sur l'utilisation des pesticides. La délégation de la Jamaïque a souligné les difficultés créées par le manque de capacité des laboratoires pour l'analyse des pesticides et a noté que les LMR Codex servaient de références pour le contrôle des exportations. La délégation de l'Uruguay a indiqué que les LMR Codex servaient de base à la législation nationale, même si elles n'étaient pas acceptées officiellement.

36. La délégation argentine a indiqué que leur système de suivi des résidus de pesticides intégrait les interactions plante-ravageur-pesticide et que, dans ce contexte, certaines LMR correspondaient à celles du Codex tandis que d'autres étaient inférieures, les limites nationales étant au demeurant applicables, eu égard à l'adoption des bonnes pratiques agricoles. Les résidus de pesticides trouvés dans plusieurs produits étaient inférieurs aux LMR Codex, en raison de l'application de bonnes pratiques agricoles, et l'Argentine n'avait donc pas appliqué les LMR Codex.

⁴ CX/LAC 97/5, CRD 1 (observations de l'Argentine), CRD 2 (observations du Costa Rica)

37. Le Comité a estimé que le questionnaire diffusé par le Comité sur les résidus de pesticides ne permettait pas d'identifier les problèmes relatifs aux résidus de pesticides de la région; de même, le document examiné par la dernière session du CCPR (CX/PR 96/11) n'était pas suffisamment exhaustif et omettait des produits importants. Le Comité a donc invité les pays de la région à communiquer les informations et observations utiles au CCPR afin de faciliter l'examen des questions soulevées au cours de la présente session.

RAPPORT SUR LES ACTIVITES D'INTEGRATION ECONOMIQUE ET D'HARMONISATION DES LEGISLATIONS ALIMENTAIRES DANS LA REGION (Point 7 de l'ordre du jour)⁵

MERCOSUR

38. La délégation uruguayenne a informé le Comité des activités du Sous-Groupe 3. Réglementation technique relative à la suppression des barrières techniques au commerce et à la réalisation de l'intégration régionale. L'appui de la FAO serait nécessaire pour mettre à exécution un projet d'évaluation de conformité, afin de faciliter la reconnaissance mutuelle des systèmes nationaux d'inspection. Il a été noté que la FAO étudiait actuellement la faisabilité d'un PCT dans ce domaine.

39. La délégation brésilienne a mis l'accent sur l'augmentation des échanges commerciaux depuis la création de MERCOSUR, et indiqué que l'harmonisation des réglementations dans la région s'appuyait largement sur les normes et recommandations du Codex.

40. La délégation argentine a informé le Comité des activités du sous-Groupe 8. Agriculture concernant les questions zoosanitaires et phytosanitaires, et a indiqué qu'elle souhaitait accueillir un stage de formation sur l'analyse des risques destiné aux pays de la région avec l'aide technique de la FAO

41. L'observateur de l'Organisation internationale des unions de consommateurs a déclaré que l'objectif de l'Association des consommateurs du MERCOSUR (ACOM), créée en 1994, était de parvenir à améliorer la protection des consommateurs et que des propositions pour une action conjointe dans ce domaine avaient été présentées aux autorités du MERCOSUR.

AMERIQUE CENTRALE

42. La délégation du Costa Rica a indiqué que, dans le contexte du projet de "Formation et aide à la certification des produits non traditionnels en Amérique centrale, au Belize et au Panama", la FAO et l'Institut international des sciences de la vie avaient organisé conjointement un séminaire/atelier international sur l'harmonisation des normes alimentaires qui avait identifié les difficultés rencontrées par l'Amérique centrale en raison de son manque de ressources. Les priorités suivantes ont été définies afin de faciliter l'intégration régionale: renforcement des Comités nationaux du Codex; harmonisation avec les textes du Codex; promotion de la participation de l'industrie; création d'un groupe de conseillers pour parvenir à l'harmonisation des normes.

⁵ CX/LAC 97/6

CARICOM

43. La délégation cubaine a rappelé le processus d'harmonisation engagé dans le cadre du CARICOM sur la base des normes Codex et indiqué que la Commission panaméricaine de normalisation (COPANT) avait également décidé d'adopter les normes Codex pour harmoniser les normes alimentaires panaméricaines.

CERTIFICATION ET INSPECTION DES ALIMENTS EN AMERIQUE LATINE ET DANS LES CARAIBES (Point 8 de l'ordre du jour)⁶

44. La délégation du Costa Rica a indiqué que l'inspection sanitaire et phytosanitaire était effectuée par le Ministère de l'agriculture, tandis que la certification volontaire de qualité pour les exportations de fruits et de légumes était réalisée par un organisme de certification, le Conseil national de la production, accrédité par l'Organisme national d'accréditation (ENA). Un programme de formation sur les systèmes de qualité avait été mis en place en 1996 dans la petite et moyenne industrie des secteurs des fruits et légumes et des crustacés et mollusques, dans une perspective spécifique de commerce international (voir aussi par. 41).

45. La délégation argentine a informé le Comité que le Service national de la salubrité et de la qualité des denrées alimentaires (SENASA), organisme subsidiaire du Secrétariat de l'Agriculture, et l'Institut national de l'alimentation (INAL), organisme subsidiaire du Secrétariat des politiques de la santé, étaient les principaux responsables du contrôle des denrées alimentaires. La délégation a présenté son système d'inspection générale des produits de la viande en matière d'hygiène et de résidus, qui intégrait une méthode pour définir les priorités en fonction des risques.

46. La délégation de la République dominicaine a souligné les efforts réalisés pour améliorer le niveau des connaissances des inspecteurs des denrées alimentaires et pour revaloriser son système d'inspection grâce à plusieurs stages de formation centrés sur les domaines prioritaires suivants: HACCP dans l'industrie alimentaire, avec l'aide de l'OPS, denrées alimentaires vendues sur la voie publique, restauration collective. La délégation a remercié l'Argentine de son aide dans le secteur de l'industrie alimentaire et fait remarquer qu'il faudrait encourager ces programmes bilatéraux.

47. La délégation brésilienne a indiqué que les infrastructures de contrôle des denrées alimentaires n'avaient pas été notablement modifiées depuis 1995, et que les actions engagées pour satisfaire aux obligations de l'OMC s'étaient intensifiées. L'application du système HACCP était intégrée à plusieurs programmes de formation. En ce qui concerne les questions d'importation et d'exportation, le Système informatisé du Commerce Extérieur (SISCOMEX), coordonné par le Ministère de l'économie, avait été créé pour faciliter les opérations d'importation et d'exportation, avec un accès direct au système à partir des terminaux informatiques.

48. En ce qui concerne l'évolution des systèmes d'inspection et de certification depuis la dernière session, la délégation uruguayenne a indiqué que la Commission nationale consultative sur les denrées alimentaires comprenait toutes les autorités officielles et tous les secteurs concernés et que les comités techniques spécialisés faisant partie du Comité national du Codex avait une

⁶ CRD 1 (observations de l'Argentine), CRD 2 (observations de la Barbade), CRD 3 (observations du Costa Rica)

structure calquée sur celle des Comités du Codex. Le système HACCP était appliqué dans les industries du poisson et de la viande, qui répondaient aux exigences établies par les EU et la CE. Des stages de formation destinés aux inspecteurs et aux transformateurs des denrées alimentaires étaient organisés régulièrement.

49. La délégation péruvienne a indiqué que la création d'une autorité sanitaire unique était à l'étude, et qu'un système de surveillance sanitaire de la population était appliqué, en accordant une importance particulière à la participation et à l'information des consommateurs. Le système de l'homologation des produits était peu à peu abandonné, alors que l'homologation et la certification des fabricants étaient mises en place.

50. La délégation cubaine a indiqué que la législation était en cours de révision pour satisfaire aux obligations nées des Accords de l'OMC. Le Système national chargé de l'inspection et de la certification des importations et des exportations des denrées alimentaires était en cours de création sur la base des recommandations du CCFICS, avec la participation des ministères intéressés (Agriculture, Santé, Pêche, Industrie alimentaire, Commerce extérieur par l'intermédiaire de l'Institut national des normes). Ce système avait déjà entrepris plusieurs actions comme l'accréditation de laboratoires et l'application du système HACCP dans l'industrie de la pêche en coopération avec la FAO.

51. La délégation du Guatemala a informé le Comité qu'une nouvelle législation sur l'inspection et la certification des aliments avait été approuvée aux termes de laquelle le Ministère de l'agriculture avait la responsabilité des aliments non transformés et le Ministère de la santé celle des aliments transformés; le Comité national du Codex faisait intervenir tous les ministères et secteurs de l'économie concernés, avec des sous-comités spécialisés ayant la même structure que les Comités du Codex. Un programme de suivi des pesticides avait été mis en place avec l'aide conjointe FAO/OMS dans le laboratoire LUCAM (Ministère de la santé). Le Ministère de l'économie procédait au rapprochement des normes nationales avec celles du Codex.

52. La délégation du Nicaragua a souligné l'importance accordée à l'éducation des consommateurs en matière de santé et de salubrité des aliments dans les programmes nationaux de contrôle des aliments, de même que les efforts réalisés pour moderniser le système d'inspection.

53. La délégation d'El Salvador a indiqué que l'élaboration de normes nationales était en cours sur la base des normes internationales, qu'un inventaire des laboratoires avait été réalisé et qu'une réglementation pour l'accréditation des laboratoires existait déjà.

54. La délégation mexicaine a signalé que le système de contrôle des aliments avait été révisé pour adopter une méthode d'action en fonction des risques et qu'en conséquence, l'application du système HACCP dans la transformation des aliments était, dans certains cas, obligatoire; le suivi était assuré par les autorités compétentes, avec audit externe. L'examen et la mise à jour des normes correspondantes était également en cours.

55. La délégation bolivienne a déclaré que le Secrétariat à la santé présidait le Comité national du Codex, lequel comprenait d'autres ministères compétents en matière de contrôle des aliments. Une législation alimentaire révisée était en cours d'élaboration avec l'aide de la FAO.

56. La délégation de l'Equateur a indiqué que les normes Codex servaient de base aux normes nationales, et qu'elles étaient parfois officiellement homologuées comme normes nationales.

57. La délégation de la Trinité-et-Tobago a informé le Comité que la législation relative aux aliments et aux médicaments ainsi que celle relative à la santé publique étaient examinées avec l'aide de l'OPS, et que des stages de formation sur les méthodes HACCP étaient organisés pour l'inspection de la santé publique et l'inspection vétérinaire.

58. La délégation chilienne a indiqué qu'un programme national de contrôle des aliments était opérationnel et qu'il incluait les denrées alimentaires importées, avec une demande de certification sanitaire faite dans le pays exportateur et des contrôles aléatoires effectués *a posteriori*. Le système était assuré au niveau national par 19 laboratoires d'analyse de denrées alimentaires.

59. La délégation du Panama a indiqué que l'homologation des produits était peu à peu abandonnée et remplacée par la certification des usines de transformation, et que le Programme de contrôle des aliments était axé sur le suivi et le contrôle des nouveaux agents pathogènes par une méthode d'échantillonnage aléatoire.

60. La délégation jamaïcaine a déclaré que des agents chargés de l'inspection des aliments étaient formés pour appliquer le système HACCP et intensifier les contrôles des aliments vendus sur la voie publique; les laboratoires vétérinaires avaient été rénovés conformément aux exigences de la CE et des procédures d'accréditation étaient en cours.

61. La délégation du Guyana a signalé que les responsabilités du contrôle des aliments étaient réparties entre plusieurs ministères, et qu'un programme de rationalisation du système d'inspection et de révision de la législation alimentaire était en cours avec l'aide de l'OPS.

62. Le représentant de la FAO a constaté avec satisfaction les résultats positifs obtenus dans la région et encouragé les pays à recourir aux opportunités offertes par le programme de CTPD pour favoriser les échanges d'expériences en matière de contrôle des aliments.

RAPPORT SUR LES QUESTIONS DE SALUBRITE DES ALIMENTS INTERESSANT LA REGION (Point 9 de l'ordre du jour)⁷

a) Rapport sur la contamination par la salmonelle

63. La délégation brésilienne a présenté un document préparé pour servir de base de discussion, décrivant les principales caractéristiques de *Salmonella enteritidis* et autres salmonelles, et les moyens possibles de lutter contre celles-ci. Le Comité a remercié la délégation de ce document intéressant et cette dernière a indiqué qu'elle était prête à le réviser si nécessaire et à poursuivre ses travaux dans ce domaine.

64. Le représentant de l'OMS a informé le Comité que du matériel éducatif, comprenant des recommandations fondamentales pour le contrôle de la salmonelle dans les oeufs avait été préparé à l'intention des intermédiaires de denrées alimentaires.

⁷ CX/LAC 97/8

65. Le Comité a décidé qu'il convenait d'approfondir ce sujet important et est convenu que les gouvernements seraient invités par une Lettre Circulaire à communiquer les informations qu'ils détiennent sur *Salmonella* spp. et autres nouveaux agents pathogènes.

b) Salubrité des aliments dans les régions touristiques

66. La délégation de la République dominicaine a présenté l'expérience que son pays avait acquise en matière de maladies transmises par les aliments dans les régions touristiques, notamment dans les hôtels et la restauration collective en général, en insistant sur les conséquences économiques et sanitaires de celles-ci. Les difficultés de donner une formation appropriée aux intermédiaires de denrées alimentaires étaient en cours de résolution, des textes nationaux sur l'hygiène et la manipulation des denrées alimentaires destinés à l'industrie hôtelière avaient été élaborés. L'une des difficultés rencontrées dans le secteur du tourisme provenait de la consommation importante de produits alimentaires d'importation. Le Congrès international sur les maladies transmises par les aliments dans le contexte du tourisme, qui s'était tenu en 1996 (la Trinité-et-Tobago), avait fait des recommandations spécifiques dans ce domaine. Des négociations étaient en cours avec l'Agence espagnole pour la coopération internationale et une chaîne d'hôtels pour créer un centre de formation destiné à l'industrie hôtelière dans les Caraïbes. La délégation a proposé d'organiser un réseau de coopération technique sur la salubrité des aliments dans la région, et cette proposition a été soutenue par de nombreuses délégations.

67. Certaines délégations ont présenté au Comité leur expérience en matière de maladies transmises par les aliments dans le secteur du tourisme et ont insisté sur l'importance des programmes de formation et des mesures spécifiques pour assurer la salubrité de l'approvisionnement en eau. La délégation brésilienne a indiqué que des stages de formation spécialisée destinés à l'industrie hôtelière étaient organisés au niveau national.

68. L'observateur de l'ILSI a indiqué que la première Conférence panaméricaine sur la salubrité des aliments et la nutrition organisée par l'ILSI en coopération avec la FAO et l'OPS, se tiendrait à Mexico du 8 au 12 septembre 1997 et examinerait les stratégies relatives aux questions de salubrité des aliments présentant un intérêt pour la région, y compris dans les zones touristiques, et a invité les pays intéressés à participer.

RAPPORT DE L'ATELIER SUR L'HARMONISATION DES LOIS ET DES REGLEMENTATIONS RELATIVES AUX ALIMENTS EN AMERIQUE LATINE ET AUX CARAIBES (Point 10 de l'ordre du jour)⁸

69. M. Eduardo Mendez, consultant de la FAO, a rappelé les recommandations de la session de la FAO sur l'harmonisation des lois et des réglementations de base de l'alimentation (San José, Costa Rica, 29-31 janvier 1997) et a présenté le rapport de l'Atelier qui s'est tenu avant la session les 23 et 24 février 1997, dans l'objectif de faciliter l'harmonisation des législations alimentaires dans la région.

⁸ CRD 4

70. Le Comité a approuvé les recommandations suivantes de l'Atelier:
- (i) Le droit type de l'alimentation pour l'Amérique latine devrait être examiné et mis à jour pour prendre en compte les obligations découlant des Accords SPS et OTC de l'OMC.
 - (ii) Les normes, directives et recommandations du Codex devraient être utilisées pour l'examen ou l'élaboration des lois et réglementations alimentaires nationales.
 - (iii) Plusieurs pays ont recommandé de remplacer graduellement l'homologation des produits par un système de suivi de l'application des bonnes pratiques de fabrication tout au long de la chaîne alimentaire et d'appliquer le Système d'analyse des risques aux points critiques.
 - (iv) Les systèmes d'information et de surveillance sur les maladies transmises par les aliments et sur la salubrité et la qualité des aliments devraient être élaborés ou renforcés afin de créer des programmes efficaces de contrôle des aliments.
 - (v) Les mécanismes d'harmonisation, d'équivalence et de reconnaissance mutuelle basés sur les normes, directives et recommandations du Codex devraient être intensifiés pour assurer la protection des consommateurs et encourager le commerce des produits alimentaires.
 - (vi) Une aide technique complémentaire devrait être fournie pour l'élaboration de législations alimentaires et de programmes efficaces de contrôle des aliments, incluant le renforcement des dispositifs d'inspection et d'analyse des aliments. En particulier, les pays ont demandé que la FAO apporte son aide au renforcement des Comités nationaux du Codex afin d'inclure des données provenant de tous les organismes de contrôle des aliments, de l'industrie alimentaire et des organisations de consommateurs dans le processus du Codex et de diffuser des informations sur les normes, directives et recommandations du Codex aux organisations appropriées de contrôle des aliments et protection des consommateurs.
 - (vii) Les législations alimentaires devraient inclure des sanctions appropriées pour violation de la législation.
 - (viii) Le système d'information OPS/INPPAZ sur les législations alimentaires devrait être incorporé par les pays de la région dans le cadre de leurs activités d'intégration. A cet effet, les pays intéressés devraient désigner un centre de liaison, organiser des ateliers de formation et procéder à des évaluations périodiques du projet.
71. Le Comité a exprimé ses remerciements pour l'opportunité qui lui avait été donnée de participer à l'Atelier et son soutien à l'organisation de tels ateliers avant la session du Comité.

PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS AUX TRAVAUX DU CODEX ET QUESTIONS APPARENTÉES (Point 11 de l'ordre du jour)⁹

72. La délégation du Costa Rica a indiqué que des représentants des consommateurs devaient participer au Comité national du Codex et que la création d'associations de consommateurs était encouragée, tout comme l'éducation et l'information des consommateurs. Le Programme de protection des consommateurs comprenait le contrôle de la qualité commerciale, l'étiquetage et le contrôle du poids net des denrées alimentaires préemballées. La Commission nationale des consommateurs recevait les plaintes et avait l'autorité juridique pour sanctionner les pratiques déloyales préjudiciables aux consommateurs.

73. La délégation argentine a fait remarquer que les consommateurs participaient au Conseil consultatif de la Commission nationale des denrées alimentaires, et que des programmes de contrôle des denrées alimentaires encourageaient l'éducation et la participation des consommateurs.

74. La délégation de la République dominicaine a informé le Comité les consommateurs participaient au Comité national du Codex et à d'autres comités chargés de l'examen de la législation alimentaire, et que le soutien des consommateurs était un facteur important qui facilitait la tâche du gouvernement en matière de contrôle des aliments.

75. La délégation brésilienne a indiqué qu'il y avait deux sortes de représentation des consommateurs au Comité national du Codex: le Département de protection et de défense des consommateurs (Ministère de la justice) et l'Institut brésilien de défense des consommateurs (IDEC), une organisation non gouvernementale affiliée à l'Organisation internationale des unions de consommateurs.

76. La délégation d'El Salvador a déclaré que les consommateurs prenaient part aux délibérations des comités chargés de la législation alimentaire, dans le cadre du Conseil national des sciences et technologies.

77. La délégation uruguayenne a informé le Comité que la Direction de la protection des consommateurs faisait partie du Ministère de l'économie, dont relevait le Comité national du Codex. La délégation a également souligné que les associations de consommateurs participaient très activement aux sous-comités techniques du Comité national du Codex.

78. La délégation péruvienne a indiqué que le Département de la protection des consommateurs était chargé de toutes les questions concernant ce domaine et qu'il fallait encourager une plus grande participation des associations de consommateurs.

79. La délégation cubaine a noté qu'un cadre juridique pour la protection des consommateurs était en cours de création. La délégation panaméenne a fait remarquer que les consommateurs participaient au Comité national du Codex, à la Commission nationale pour la salubrité des aliments et qu'ils avaient apporté un appui important lors d'actions spécifiques de contrôle des aliments.

⁹ CX/LAC 97/10

80. La délégation du Guatemala a indiqué que les consommateurs participaient à la Commission multisectorielle pour les aliments chargée d'orienter les politiques nationales en matière de denrées alimentaires et que leur intégration au Comité national du Codex était prévue.

81. La délégation chilienne a indiqué que la protection des consommateurs dépendait du Ministère de l'économie, et que la loi sur la protection des consommateurs était en cours d'adoption. Elle a également appelé l'attention sur les résolutions du Sommet mondial de l'alimentation en ce qui concerne l'éducation des consommateurs.

82. La délégation mexicaine a souligné que la participation des consommateurs constituait un appui important à l'action gouvernementale dans le domaine de la surveillance des aliments, et qu'il était nécessaire d'en favoriser l'extension et l'efficacité.

83. L'observateur de l'Organisation internationale des unions de consommateurs a insisté sur les efforts réalisés pour assurer un niveau technique élevé aux représentants des consommateurs dans les Comités du Codex et rappelé la recommandation du CCGP relative à la participation des consommateurs aux Comités nationaux du Codex. L'observateur a souligné les résultats positifs obtenus dans ce domaine en Argentine, au Brésil et au El Salvador, et estimé qu'il faudrait faire un large usage des moyens modernes de communication, comme Internet, afin de faciliter et d'améliorer l'efficacité des travaux du Codex.

84. L'observateur a informé le Comité que l'Atelier régional FAO/OPS/CI sur l'intégration des intérêts des consommateurs dans la production et le contrôle des aliments (Quito, 1996) avait fait plusieurs recommandations afin d'améliorer la participation des consommateurs aux activités de normalisation et de contrôle des aliments.

ACTIVITES RELATIVES AU RENFORCEMENT DES SERVICES CENTRAUX DE LIAISON AVEC LE CODEX ET DES COMITES NATIONAUX DU CODEX DANS LA REGION (Point 12 de l'ordre du jour) ¹⁰

85. Le représentant de l'INCAP/OPS a présenté les activités de cet Institut dans le domaine de la salubrité des aliments et de la nutrition, incluant l'enrichissement des aliments, la nutrition et l'étiquetage, la protection en matière de santé et de toxicité. Il a souligné les problèmes rencontrés dans l'organisation des infrastructures de contrôle alimentaire et des Comités nationaux du Codex dans la région. Il a fait remarquer qu'il était important de renforcer les Comités nationaux du Codex et les services d'inspection des aliments dans la région afin qu'ils puissent fonctionner avec efficacité.

86. Plusieurs pays ont indiqué que leurs Comités nationaux du Codex et services centraux de liaison fonctionnaient de manière efficace. D'autres pays ont insisté sur les difficultés rencontrées dans l'organisation des travaux du Codex à l'échelon national et sur la nécessité d'une aide technique dans ce domaine. Le Comité a noté que la FAO avait apporté son appui à plusieurs pays de la région en organisant des séminaires ou projets régionaux ou nationaux et que la poursuite de ces activités constituait une priorité absolue.

¹⁰ CX/LAC 97/11

87. En ce qui concerne le projet de directives régionales préparé par le Comité de coordination pour l'Asie et proposé pour examen à d'autres Comités de coordination, plusieurs délégations ont estimé que celui-ci ne correspondait pas à la situation dans leurs pays et dans l'ensemble de la région. En conformité avec la suggestion du Chili, ils ont estimé que ces directives n'étaient pas nécessaires étant donné que la situation variait notablement d'un pays à l'autre et que, dans bien des cas, les Comités nationaux du Codex et les services centraux de liaison fonctionnaient déjà de façon satisfaisante.

88. Certaines délégations ont toutefois suggéré que des directives spécifiques pourraient être élaborées pour la région. Le Comité a conclu que le projet de directives du CCASI ne pouvait être adopté dans la région, et qu'il faudrait demander par une Lettre circulaire aux gouvernements de présenter leurs observations sur l'opportunité d'élaborer des directives régionales pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

89. Pour ce qui est de faciliter les travaux du Codex, la délégation chilienne a proposé d'encourager la décentralisation des Comités, d'utiliser plus largement les moyens modernes de communication (courrier électronique et Internet) et de renforcer le Secrétariat du Codex. Le Comité a approuvé ces propositions.

NOMINATION DU COORDONNATEUR (Point 13 de l'ordre du jour) ¹¹

90. La délégation du Nicaragua, appuyée par plusieurs délégations, a proposé de nommer Coordonnateur Mme. Persia Alvarez (République dominicaine). Mme. Alvarez, tout en remerciant ces pays de leur appui, a décliné cette nomination car l'usage voulait que le Coordonnateur en titre soit reconduit pour un second mandat, et pour des raisons d'intérêt général et de cohésion de la région. Elle a toutefois indiqué que la République dominicaine accueillerait volontiers une future session du CCLAC. Le Comité a exprimé ses remerciements à la République dominicaine et, comme proposé par la délégation du Costa Rica, est convenu qu'il faudrait à l'avenir respecter l'alternance entre les différentes sous-régions.

91. La délégation brésilienne, appuyée par l'ensemble des autres membres du Comité, a proposé que la candidature de M. Galdos Uguarte (Uruguay) soit présentée à la vingt-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius afin qu'il soit nommé Coordonnateur pour l'Amérique latine et les Caraïbes jusqu'à la fin de la vingt-troisième session. M. Galdos Uguarte a remercié le Comité ajoutant qu'il avait l'intention d'oeuvrer avec les pays de la région pour renforcer les travaux du Codex aux niveaux régional et international.

92. La délégation brésilienne a remercié les autorités uruguayennes d'avoir organisé l'interprétation en portugais au cours de la réunion.

¹¹ CX/LAC 97/12

AUTRES QUESTIONS, TRAVAUX FUTURS ET DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 14 de l'ordre du jour)

Autres questions

93. La délégation péruvienne, rappelant les discussions qui ont eu lieu dans l'Atelier (voir CRD 4), a exprimé son souhait d'accueillir un atelier régional destiné aux services import/export, avec l'appui de la FAO.

94. La délégation argentine a proposé de distribuer la version espagnole des directives HACCP aux pays de langue espagnole afin de définir une terminologie appropriée dans ce domaine.

95. Le Comité a estimé qu'il fallait organiser un plus grand nombre de réunions Codex en Amérique latine et aux Caraïbes afin d'encourager la participation des pays de la région. Le Secrétariat a rappelé que la Commission favorisait la décentralisation des Comités du Codex afin de promouvoir la participation des pays en développement et que trois comités s'étaient tenus dans la région.

96. La délégation uruguayenne a rappelé qu'elle avait proposé de tenir la prochaine session du CCMMP en Uruguay et le Comité, tout en reconnaissant que ces arrangements étaient soumis à un accord bilatéral, a exprimé son soutien énergique à cette proposition.

Travaux futurs

97. Le Comité est convenu d'examiner à sa prochaine session, outre les points permanents de son ordre du jour, les questions ci-après:

- aliments vendus sur la voie publique
- contamination par la salmonelle et autres agents pathogènes
- salubrité des aliments et tourisme
- activités des Comités nationaux du Codex et des Services centraux de liaison
- participation des consommateurs

Date et lieu de la prochaine session

98. Le Comité a été informé que sa prochaine session se tiendrait en Uruguay en décembre 1998.

RESUME DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Sujet	Etape	Mesures à prendre par	Document de référence ALINORM 97/36
Nomination du Coordonnateur		22ème CAC	par. 91
Révision du Code d'usages des aliments vendus sur la voie publique		22ème CAC Gouvernements 11ème CCLAC	par. 12
Echange d'information sur les législations alimentaires et le contrôle des denrées alimentaires		Gouvernements 11ème CCLAC	par. 34-62
Rapport intérimaire sur les activités des Comités nationaux du Codex		Gouvernements 11ème CCLAC	par. 86-89
Suivi de l'atelier sur l'harmonisation du droit de l'alimentation		Gouvernements FAO/OPS 11ème CCLAC	par. 70
Participation des consommateurs		Gouvernements 11ème CCLAC	par. 97
Contamination par la salmonelle et de nouveaux agents pathogènes		Gouvernements Brésil 11ème CCLAC	par. 63-65

**LIST OF PARTICIPANTS / LISTA DE PARTICIPANTES
LISTE DES PARTICIPANTS**

Presidente/Chairman/Président

Ing. Galdós Ugarte
Coordinador del Comité Regional del Codex
para América Latina y el Caribe
MGAP, Constituyente 1476 piso 3
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 42 63 65 - Fax (5982) 42 63 31

ARGENTINA/ARGENTINE

Alfredo Jorge Nader
Veterinario, SAGPyA
Paseo Colón 922 piso 2 of. 230
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 349 2043 - Fax: (541) 349 2097

Susana Binotti
Médica Veterinaria
Jefa Microbiología
Laboratorio de Alimentos
SENASA
Fleming 1653 -Martínez
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 792 0061 - Fax: (541) 792 0061

Carlos Camaño
Ingeniero Agrónomo
SENASA SAGPyA
Prolong. Av. Belgrano Dique II
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 312 4015 - Fax: (541) 311 5645
e.mail: codex@sagyp.mecon.ar

Luis García Tezanos
Ministro
Jefe Sección Económica Embajada
Embajada Argentina
Andes 1365
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 98 72 24
Fax: (5982) 98 71 54

Andrea Janin
Analista Químico Biológica
Asistente Técnica
Area Codex Alimentarius, SAGPyA
Av. Paseo Colón 922 piso 2 of. 232
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 349 2044/2186

Fax: (541) 349 2097
e.mail: codex@sagyp.mecon.ar

Mónica Malfitano
Ingeniera Agrónoma
Area Codex Alimentarius
SGAPy A
Paseo Colón 922 of. 232 p.2
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 349 2044/2186
Fax: (541) 349 2097

Beatriz Nuñez Santiago
Doctora en Derecho
UNIVERSIDAD DE BS.AIRES
Pueyrredon 2096 1º.3
Buenos Aires, Argentina
Tel. (541) 806 3394 - Fax (541) 806 3394
E.mail: postmast@aibada.uba.ar

María Teresa Pennimpede
Doctora en Ciencias Veterinarias
Dirección Nal.Fiscalización Agroalimentaria
SENASA-SAGPyA
Paseo Colón 367 p.6
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 342 2725
Fax: (541) 345 4110 Int. 1604
(541) 334 3207

Ma.Rosa Rabanal
Ingeniera Química
NESTLE Argentina S.A.
Carlos Pellegrini 887
Buenos Aires, Argentina
Tel. (541) 329 8100 - Fax (541) 329 8200

Jorge Alberto Rodríguez Toledo
Gerente Laboratorio - SENASA
Flemming 1653 Martínez
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 792 4011 - Fax: (541) 798 4786

Adan Traverso
Ingeniero Agrónomo
Area Codex Alimentarius
SAGP y A
Paseo Colón 922 p.2 (1063)
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 349 2044 - Fax: (541) 349 2097
e.mail: codex@sagyp.mecon.ar

BELIZE / BELICE

Helen Reynolds Arana
Director
Belize Bureau of Standards
P.O.Box 1647 - 53
Regent Street
Belize City, Belize
Tel. (501) 2 72314 / 77354-Fax (501)2 70939

BOLIVIA/BOLIVIE

José Andres Rivero
Sociólogo
Director Nacional de Nutrición
Secretaría Nacional de Salud
Calle Cap. Ravelo 299
La Paz, Bolivia
Tel: 379 891-92 - Fax: 392 032

BRAZIL / BRASIL/BRESIL

Carlos A. Ferreira Guimaraes
Diplomático
Embajada de Brasil
Via della Conciliazione 22/111
Roma 00193, Italia
Tel: (396) 687 5252
Fax: (396) 687 2540
E.mail: guima@iol.it

María Lennilza Albuquerque
Farmacéutica
Jefe de División de Alimentos
Ministerio de Salud
SQSW 304 Bloco F/ap.111
CEP 70.673-406
Sudoeste Brasília, Brasil
Tel. (55 61) 226 8536
Fax (55 61) 226 4954

Leo Bick
Director Técnico
Associacao Brasileira das Industrias da
Alimentacao
Av. Brig. Faria Lima No. 2003. 11°
CEP. 01451-001
San Pablo, Brasil
Tel: (55 11) 816 5733 - Fax: (55 11) 814 6688

Arlindo Bonifacio
Ingeniero Agrónomo
Ministerio de Agricultura y
de Abastecimiento
Esplanada dos Ministerios - Bloco D
Anexo A- Sala 350
CEP 70.043.900
Brasilia, Brasil
Tel. (061) 218 2445 - Fax (061) 225 5341

Regina Castro
Associacao Brasileira das Industrias da
Alimentacao
Av. Brig. Faria Lima 2003 11° Andar
San Pablo, Brasil
Tel: (55 11) 541 9166 - Fax: (55 11) 548 6000

Mónica De Lello Fonseca
Associacao Brasileira das Industrias da
Alimentacao
Praia de Botafogo 374
22.250-040-Río de Janeiro-RJ
Tel: (021) 226 7816 - Fax: (021) 559 1535

Marcia Donner Abreu
Diplomática
Embajada de Brasil en Uruguay
Bv. Artigas 1328
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 77 21 15 - Fax: (5982) 77 20 86
e.mail: brasmont@adinet.com.uy

Ma. Cecilia Figueiredo Toledo
UNICAMP - Ministerio de Salud
Shigeo Mori 1232 - CEP 13084-341
Ciudad Universit. Campiñas
San Pablo, Brasil
Tel. (55 19) 239 8653 - Fax (55 19) 239 7890
e.mail: macecil@fea.unicamp.br

Dilma Scala Gelli
Microbiologista de Alimentos
Inst. Adolfo Lutz - CCAB
Av.Dr. Arnaldo 355 CEP: 01246-902
San Pablo, Brasil
Tel. (55 11) 3061-0111 Ext. 197
Fax (55 11) 853 3505

Edison Geromel
Director
Brazilian Assoc. of Food Industries (ABIA)
Av. Brig. Faria Lima 2003 piso 11
San Pablo, Brasil
Tel: (55 11) 816 5733 - Fax: (55 11) 814 6688

Ma. Aparecida Martinelli
 Coordinadora do Comit e
 Codex Alimentarius do Brasil
 INMETRO - SEPN 501 BI "B" 4º Andar
 CEP 70550-527, Brasilia D.F.
 Tel.(55 61) 340 2211 - Fax (55 61) 347 3284
 E.mail: mamartinelli@brasil.com.br

Jos e Mauro Moraes
 Associacao Brasileira das Industrias da
 Alimentacao
 P.R.Botafogo 374
 R o de Janeiro, Brasil
 Tel: (55 21) 559 1118 - Fax: (55 21) 559 1535

Mar a Ang lica Ribeiro Oliveira
 Coordinadora da Coordenacao de
 Fiscalizacao de Prod.Veterinarios
 Ministerio de Agricultura e do Abastecimento
 Esplanada Dos Ministerios Bloco D
 3º Andar 8/314 CP 70.043.900
 Brasilia, Brasil
 Tel. (55 61) 223 7073 - Fax (55 61) 323 5936

Pedro Simao
 Associacao Brasileira das Industrias da
 Alimentacao
 Av. das Nacoes Unidas 12-495
 CEP 045 78-902
 San Pablo, Brasil
 Tel: (55 11) 816 5733 - Fax: (55 11) 534 2403

CHILI / CHILE

Pedro Medrano
 Embajador
 Representante permanente ante FAO
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 V a Po 23
 Roma, Italia
 Tel: (06) 841 7414

Jaime Jana
 Embajador
 Coordinador Diplom tico con el
 Ministerio de Agricultura
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 Teatinos 40 9º piso
 Santiago, Chile
 Tel: (0562) 679 4670

Jaime Cornejo Catal n
 Encargado Programa Control de Alimentos
 Ministerio de Salud
 Monjitas 514
 Santiago, Chile
 Tel: (0562) 639 4001-750
 Fax: (0562) 639 7110

Jaime Moscoso
 Tercer Secretario
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 Catedral 1159
 Santiago, Chile
 Tel. (562) 679 4352

Ricardo Marchant
 Analista Macrosectorial
 ODEPA - Ministerio Agricultura
 Teatinos 40 piso 8º
 Santiago, Chile
 Tel: (562) 6963241 - Fax: (562) 695 7795
 E.mail: rmarchan@minagri.gob.cl

Ma. Viviana Aranda
 Consultor
 Representante Empresa Alimenticia
 Quilin 4000
 Santiago, Chile
 Tel: (562) 280 8126 - Fax: (562) 221 0043

COLOMBIA/COLOMBIE

Luis Guillermo Bernal Calle
 Ingeniero Qu mico
 Representante C mara de la Industria
 Alimentos
 Asociacion Nacional de Industriales
 Cra 94 # 152 A-50 int. 4-302
 Bogot , Colombia
 Tel: (571) 254 0427 - Fax: (571) 211 4747
 E.mail: bernallg@colosat.net.co

COSTA RICA

Roger Irias Campos
 Coordinador del Cte. CODEX
 Oficina Nacional de Normas y
 Unidades de Medida (ONNUM)
 San Pedro de Montes de Oca
 San Jos , Apdo, 1736-2050
 Tel. (506) 283 6580 - Fax: (506) 283 5133

Jorge Arturo Jara
 Secretario Junta Directiva
 Camara Costarricense de
 la Industria Alimentaria
 Apartado Postal 2749 - 1000
 San Jos  - Costa Rica
 Tel: (506) 299 3250 - Fax: (506) 299 3337

Reynier Ram rez Arroyo
 Director de Plaguicidas
 Ministerio de Agricultura
 Apartado Postal 10094
 San Jos 
 Tel: (506) 260 8295 - Fax: (506) 260 8301

CUBA

Alberto Andrés Marrero Terrero
 Director Relaciones Internacionales
 Oficina nac.de Normalizacion
 Calle E 261 entre 11 y 13 vedado
 La Habana 10400 - Cuba
 Tel. (537) 30 00 22 - Fax (537) 33 80 48

**DOMINICAN REPUBLIC
 REPUBLICA DOMINICANA
 REPUBLIQUE DOMINICAINE**

Persia Alvarez Rodríguez
 Abogada - Asesora
 Ministerio de Salud Publica
 Av. San Cristóbal esq. Tiradentes
 Republica Dominicana
 Tel. 541 3121

Gilberto Galvez
 Médico - Presidente
 Galmedical Internacional
 Villas del Mar 8, Villas del Mar
 República Dominicana
 Tel: (809) 526 2044 - Fax: (809) 526 1616

ECUADOR/EQUATEUR

Hipatia Navas
 Farmacéutica Bioquímica
 Jefe Depto de Microbiología
 INEN
 Baquerizo Moreno 449 y Almagro
 Quito, Ecuador
 Tel. (593 2) 501 885-90 - Fax: (593 2) 567 815

EL SALVADOR

Hazel Magaña de Palomares
 Ingeniero de Alimentos
 Presidente del Codex
 CONACYT
 Av. Juan Pablo II calle Guadalupe
 Plan Maestro - El Salvador
 Tel: (503) 221 3578 - Fax: (503) 221 3578
 e.mail: economia@es.com.sv

GUATEMALA

Héctor Herrera
 Ingeniero Químico
 Jefe Dpto. Normalización
 Comision Guatemalteca
 de Normas (COGUANOR)
 8ª. Av. 10-43 Zona 1
 Ciudad de Guatemala
 Tel: (502) 253 9640 - Fax: (502) 251 5055

Azucena Lizama de Zuñiga
 Jefe del Laboratorio Unificado de Control
 de Alimentos y Medicamentos (LUCAM)
 Ministerio de Salud
 31 Calle B 16-53 Z 11
 Las Chacras IV - Guatemala
 Tel. (502) 4717336/ 4723762 al 65 ext 457
 Fax (502) 4717 336

Carlos Marroquín Aldana
 Director Téc. Control Alimentos (MAGA)
 Ministerio de Agricultura
 Diagonal 6 No. 15-41 Zona 10
 Guatemala
 Tel. (502) 631 2014 al 631 2018
 Fax: (502) 631 2017

GUYANA

Marilyn Collins
 Director Food and Drug
 Goverment Analyst Food and Drug
 Mudlot Kingston Georgetown
 Guyana
 Tel. (592) 2 56482

JAMAICA/JAMAIQUE

Beverley Miller
 Deputy Group Director
 BUREAU OF STANDARDS
 6 Winchester Rd.
 Kingston 10
 Tel. (809) 968 2063-71
 Fax: (809) 929 4736

MEXICO/MEXIQUE

Lucía Gaxiola Rivera
 Secretaria Técnica
 Dirección Gral. Jurídica
 Secretaria de Agricultura
 Insurgentes Sur 476 piso 12
 Zona Sur
 Mexico D.F. . Mexico
 Tel. 584 0151 - Fax. 574 4322

Elizabeth Barron Robles
 Subdirectora de Fomento Industrial
 Secretaria del Medio Ambiente.
 Recursos Naturales y Pesca
 Anillo Periférico Sur 4209
 Jardines de la Montaña, Delegación Tlalpan
 México D.F. 1420
 Tel. (525) 628 0746 - Fax: (525) 628 0739

Eduardo Cervantes
 Presidente Comité Técnico Nacional de
 Normalización de la Industria Alimentaria
 CANACINTRA
 Rúben Darío # 115, México, D.F. 11580
 Tel: (5) 262 2393 - Fax: (5) 262 2005

Luis F. Hernández Lezama
 Director Asuntos Internacionales
 DGN/SECOFI
 Avda. Puente de Tecamachalco No.6
 México D.F.
 Tel. (525) 729 9480 - Fax. (525) 729 9480
 E.mail: cidgn@secofi.gob.mx

Ma.del Rosario Hernández
 Abogado - Directora de Legislación
 Secretaria de Agricultura
 Marina Nac. No. 200 Edif. 6 Dep. 3
 México D.F.
 Tel. (5) 64 85 83

Rafael Núñez Domínguez
 Director de Servicios a la Producción
 Dirección Gral. de Ganadería - SAGAR
 Recreo No. 14
 Col. del Valle Actipan
 México, D.F. CP. 03100
 Tel. (5) 534 7712 - Fax (5) 534 9744

Eduardo Serrano Pérez
 Subdirector de Importaciones
 y Exportaciones
 Dirección General de Salud Animal - SAGAR
 Avda. Recreo 14 piso 12
 Col. del Valle Actipan
 03230 México, D.F.
 Tel.(525) 534 9496 - Fax: (525) 534 9496

Adolfo Treviño Ordorica
 Consejero Agropecuario
 Secretaria de Agricultura,
 Ganadería y Des.rural
 Andes 1365 p. 7
 Montevideo, Uruguay
 Tel. (5982) 92 07 91 - Fax. (5982) 92 12 32

NICARAGUA

Reyneris Toledo Hurtado
 Depto. Higiene y Control de Alimentos
 MINISTERIO DE SALUD
 Edificio Concepción Palacios Managua
 Tel. 289 4717 - Fax 289 4605

PANAMA

Rogelio Domínguez
 Director Control de Alimentos
 Ministerio de Salud
 572 , 2P 9ª
 Panamá
 Tel. 262 1619 - Fax 262 0809

PARAGUAY

Hugo Idoyaga
 Director, Laboratorio Control Residuos
 MAG
 Ruta Mcal. Estigarribia Km 10.5
 San Lorenzo , Paraguay
 Tel. 510 509 - Fax: 583 428

Miguel González Cañete
 Químico Industrial
 Instituto Nacional de
 Tecnología y Normalización
 Avda.Gral.Artigas y Gral. Roa
 Asunción, Paraguay.
 Tel. (595 21) 290 266 - Fax (595 21) 290 873

PERU/PEROU

Jorge Alberto Villena Chavez
 Director General
 Dirección General de Salud Ambiental
 Ministerio de Salud
 Las Amapolas 350 Lince
 Lima, Perú
 Tel. 5114 40 23 40 - Fax-5114 40 65 62
 e.mail: postmast@digesa.sld.pe

TRINIDAD AND TOBAGO TRINIDAD Y TOBAGO TRINITE ET TOBAGO

Annette Lashley
 Chief Chemist and Director of
 Food and Drugs
 Ministry of Health
 115 Frederick Street
 Port of Spain
 Tel. (809)623 2476 - Fax: (809)623 9528

URUGUAY

Arturo Navarro
 Miembro del Comité Nacional
 del CODEX - Abogado
 Director General
 Ministerio de Industria, Energía y Minería
 Rincón y Ciudadela
 Tel: (5982) 90 85 33 - Fax: (5982) 91 02 91

Ana Ma. Berti
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Director Laboratorio de Análisis
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
 Millán 4703
 Montevideo, Uruguay
 Tel. (5982) 39 30 69 - Fax. (5982) 39 30 69

Ana Aber
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Ministerio De Vivienda,
 Ordenamiento Territorial Y Medio Ambiente
 25 de Mayo 402
 Montevideo, Uruguay
 Tel: (05982) 96 51 32 - Fax: (05982) 96 51 32

Delvey Anchieri
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Directora Departamento de
 Higiene de Alimentos
 Ministerio Salud Publica
 18 de Julio 1892 4° piso
 Montevideo, Uruguay
 Tel: (05982) 49 83 02 - Fax: (05982) 49 83 02

Raúl Boccone
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Coordinador Nacional
 SGT No.3 /GMC/MERCOSUR
 Laboratorio Tecnológico del Uruguay
 Av. Italia 6201
 Montevideo, Uruguay
 Tel: (5982) 61 37 24 - Fax: (5982) 60 22 90

Hugo Cayrús
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Primer Secretario del Servicio Exterior
 Ministerio de Relaciones Exteriores
 Colonia 1206
 Montevideo, Uruguay
 Tel: (5982) 92 06 18 - Fax: (5982) 91 74 13

Héctor Lazaneo
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Médico Veterinario PhD
 Director de Industria Animal
 MINISTERIO DE GANADERIA,
 AGRICULTURA Y PESCA
 Constituyente 1476 piso 2, Montevideo
 Tel: (5982) 42 63 46 - Fax: (5982) 42 63 17

Anahid Mekdjian
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Congreso de Intendentes
 Intendencia Municipal de Montevideo
 18 de Julio y Ejido, Montevideo
 Tel: (5982) 90 49 76 - Fax: (5982) 92 04 67

Beatriz Ramos Cabanellas
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Directora del Area Defensa del Consumidor
 Ministerio de Economía
 Colonia y Paraguay, Montevideo
 Tel.(5982) 90 41 06 - Fax: (5982) 92 10 43

Juan Angel Rodríguez Servetti
 Miembro del Comité Nacional del CODEX
 Secretario
 Laboratorio Tecnológico del Uruguay
 Moreno 2749 / 202, Montevideo
 Tel: (5982) 80 53 39 - Fax: (5982) 60 22 90
 E. mail: j.rodrig@latu.org.uy

Daniel Scarone
 Miembro del Comité Nacional del Codex
 Ingeniero Agrónomo
 Dir. de Comercio Exterior
 Ministerio de Economía y Finanzas
 Colonia 1016 piso 2, Montevideo
 Tel: (5982) 92 03 37 - Fax: (5982) 92 07 16

VENEZUELA

Douglas Yanes
 Dirección de Higiene de los Alimentos
 Ministerio de Sanidad y Asistencia Social
 Centro Simón Bolívar
 Edificio Sur 4° piso Torresair
 Caracas, Venezuela

Josefina Reyes
 Médico Veterinario
 Jefe Div.Insumo Animal
 Dirección del Servicio Autónomo de
 Sanidad Agropecuaria (SA.SA.)
 Ministerio de Agricultura y Cria
 Caracas, Venezuela
 Tel. 509 0464 - Fax: 509 0140

OBSERVADORES

Renata Antonaz
 Ministerio de Ganadería, Agricultura y Pesca
 Ruta 8 Km 17.500, Montevideo
 Tel: (5982) 22 10 63 - Fax: (5982) 22 11 57

Gonzalo Arocena
 Ingeniero Agrónomo
 Director Gral. de Serv.Agrícolas, MGAP
 Millán 4703, Montevideo
 Tel. (5982) 39 22 19 - Fax: (5982) 39 20 74

Julio Barozzi
 Médico Veterinario
 Director Técnico Servicios Ganaderos, MGAP

Susana Bragaña
Nutricionista
Instituto Nacional de Alimentación - MTSS
Uruguay 878, Montevideo
Tel. (5982) 90 36 46 - Fax. (5982) 90 12 72

Roberto Caffarena
Profesor Académico - Facultad de Veterinaria
Reyes 1336, Montevideo, Uruguay
Tel. (05982) 36 34 73

Gastón Casaux
Doctor en Derecho - Profesor
Facultad de Derecho
18 de Julio 1824 p. 1, Montevideo, Uruguay
Fax: (5982) 48 24 86

Jorge Castro
Jefe de Sector Lácteos, LATU
Av. Italia 6201
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 61 37 24 - Fax (5982) 61 85 54
E.mail: jcastro@latu.org.uy

Luis Clavijo Xavier
Sudirector General
Ministerio de Industria, Energía y Minería
Rincón 747, Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 98 71 61 - Fax: (5982) 91 76 41

Priscila Davison
Médico- Unidad de Alimentación
Consejo de Educación Primaria - Codicen
Juan Carlos Gómez 1318
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 95 94 73 - Fax: (5982) 40 32 44

Oliva Delgado Bianchi
Coordinador División Fiscal
Ministerio de Ganadería Agricultura y Pesca
Ituzaingó 430
Rivera, Uruguay
Tel. (5982) 39 87 20 - Fax. (5982) 39 87 20

Isabel Dol
Directora Salud Ambiental
Ministerio de Salud Pública
18 de Julio 1892 4º piso, Montevideo
Tel. (5982) 49 83 02 - Fax (5982) 49 83 02
e.mail: idol@bilbo.edu.uy

Sandra Elena
Veterinaria - Oficina de Asesoramientos y
Gestión Tecnológica - Facultad de Química
Av. Gral. Flores 2124
CC 1157 CP 11800
Montevideo
Tel: (5982) 94 18 03 - Fax: (5982) 94 18 06

Silvia Fuentes
Socióloga
Propuestas Investigación
Avda. Italia y Luis A. de Herrera
Rocha, Uruguay
Tel: (0472) 4178 - Fax: (0472) 4178

Mario Gandelman
Asesor Asuntos Internacionales. MGAP
Constituyente 1476 piso 3
Montevideo, Uruguay
Tel: (05982) 42 63 65 - Fax: (05982) 42 63 31

Leonardo Garagorry
Director de Salubridad e Higiene
Intendencia Municipal de Rivera
Rivera, Uruguay
Tel: (0622) 3282 - Fax: (0622) 9972

Antonia Gelabert
Asesor Bromatológico
Camara Industrial Alimentos Envasados
Garibaldi 2473
Montevideo
Tel: (05982) 80 56 52 - Fax: (05982) 90 36 76

Daniel Gómez Bono
Camara Mercantil
Av. Rondeau 1908 piso 1
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 94 06 44 - Fax: (5982) 94 06 73

Mauricio González Lucas
Jefe Inspectores Bromatología
Intendencia Municipal de Rivera
Rivera, Uruguay
Tel : (0622) 2568 - Fax: (0622) 9972

Susana Guarnerio
Economista
Unidad de Asuntos Internacionales - MGAP
Constituyente 1476 piso 3, Montevideo
Tel: (5982) 42 63 58 - Fax: (5982) 42 63 31

Juan Angel Holenwegger
Veterinario - Docente
Zum Felde 1585 ap. 303, Montevideo
Tel. (5982) 69 21 69 - Fax (5982) 68 01 30

Aldo Ibarra
CONAPROLE
Magallanes 1871, Montevideo
Tel: (5982) 94 25 17 - Fax (5982) 94 72 67

Martha Illa
Médico- Directora Departamento,
Alimentación y Nutrición
Ministerio Salud Pública
18 de Julio 1892 piso 3, Montevideo
Tel: (5982) 40 90 22 - Fax: (5982) 40 90 22

Mónica Larrechart
Asesor Médico Veterinario, MGAP
Constituyente 1476 piso 2, Montevideo
Tel: (5982) 42 63 69 - Fax: (5982) 42 63 04

María Lemos
Química - Asesora
Asociación de Importadores
Piedras 454, Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 96 07 96 - Fax: (5982) 96 07 96

Hilda Lingeri Carneiro
Directora
Intendencia Municipal de Montevideo
Juan Lavalle 570 /04, Montevideo
Tel. (5982) 39 23 65 - Fax (5982) 31 96 39

Mirta Lozano González
Inspector Jefe Unidad Alimentación
CEP - ANEP - CODICEN
Juan Carlos Gómez 1318, Montevideo
Tel: (5982) 95 94 73

Ana Laura Maceira Ceol
Química Farmacéutica
Conciliación 3979
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 38 12 07

Ana María Maquieira Rebollo
Subjefe Sector Microbiología, LATU
Avda. Italia 6201, Montevideo
Tel. (5982) 61 37 24 - Fax: (5982) 60 47 53
E.mail: amaqui@latu.org.uy

Jorge Marchese
San Miguel 128
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 38 40 70 - Fax: (5982) 35 15 57

Edgardo Martínez Zimarioff
Investigador - LIVDECO
Mario Cassinoni 1157, Montevideo
Tel: (5982) 41 21 74 - Fax: (5982) 48 72 21

María Elena Masoller
Química Farmacéutica
Directora Servicios Laboratorio, MGAP
Av. Millán 4703
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 39 31 80 - Fax. (5982) 39 30 68

Dinorah Medina
Médica Veterinaria
Jefe Dpto. Control de Calidad
Instituto Nacional de Pesca
Constituyente 1497, Montevideo
Tel: (5982) 40-46 89 - Fax: (5982) 41 32 16

Ricardo Mendez
Médico Veterinario
Subdirector División Protección Alimentos
MGAP
Ruta 8 km 17.500, Montevideo
Tel: (5982) 22 10 63 - Fax (5982) 22 11 57

José Ma. Monzillo
Juan M. Blanes 1129 ap. 501
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 58 92 84 - Fax: (5982) 57 29 31

Elia Esther Muñoz
Directora de Control de
Productos Veterinarios, MGAP
Camino Maldonado km. 17.500, Montevideo
Tel. (5982) 22 10 63 - Fax. (5982) 22 11 57

Annamaría Narizano
Química Farmacéutica
Sub Jefe Sector Análisis Químico, LATU
Av. Italia 6201, Montevideo
Tel: (5982) 61 37 24 - Fax: (5982) 61 85 54
E.mail: anarizan@latu.org.uy

Raúl Olagüe
Director Administrador
Instituto Nacional de Alimentación - MTSS
Uruguay 878, Montevideo
Tel: (5982) 98 75 63 - Fax: (5982) 90 12 72

Mary Olivera
Directora General
Departamento Asistencia Social
Intendencia M. De Rocha
Orosman de los Santos 230
Rocha, Uruguay
Tel: (047) 23971 - Fax: (047) 23100

Laura Paz
Directora Presidenta
Liga Uruguaya de Defensa del Consumidor
Mario Cassinoni 1157, Montevideo
Tel: (5982) 41 21 74 - Fax: (5982) 48 72 21

Raúl Pérez Sánchez
Encargado Centro Inform. al Consumidor
Int. Municipal de Montevideo
18 de Julio y Ejido, Montevideo
Tel: (5982) 90 35 55 - Fax: (5982) 92 04 67

Cecilia Pesce Muñoz
Fac. de Veterinaria
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 62 64 13

Maya Piñeiro
Doctora - Jefe del Sector Micotoxinas
Lab. Tecnológico del Uruguay
Av. Italia 6201 CP 11500
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 61 37 24 - Fax: (5982) 61 85 54
E.mail: maya@latu.org.uy

Selva Pombo
Químico Farmacéutica - COUSA
Camino al Paso de la Arena 2460
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 32 40 01 - Fax. (5982) 32 45 35

Daniela Porra
Estudiante - Facultad de Derecho
Bompland 632, Montevideo
Tel. (5982) 70 07 02

Loreley Puertollano
Doctora en Derecho y C.Sociales
Instituto Nacional De Alimentacion- MTSS
Uruguay 878, Montevideo
Tel. (5982) 90 36 46 - Fax: (5982) 90 12 72

Katia Puchcariov
Ministerio de Ganaderia Agricultura y Pesca
Pastoriza 1308 ap. 1, Montevideo
Tel: (05982) 35 13 33 - Fax: (05982) 39 30 68

Raquel Ramilo
Centro De Fabricantes de Bebida
Pilcomayo 4986, Montevideo
Tel. (5982) 93 09 03 - Fax. (5982) 90 70 49

Beatriz Ruiz
Contador Público - CEADU
Canelones 1136, Montevideo
Tel: (5982) 92 54 48 - Fax: (5982) 92 54 48
E.mail: ceadu@chasque.apc.org

María del Luján Servillo
Liga Uruguaya Defensa Consumidor
Duvimioso Terra 1157, Montevideo
Tel: (5982) 41 21 74 - Fax: (5982) 48 72 21

Nery Fabián Suárez Zapata
Inspector Bromatología
Intendencia Municipal De Rivera
Rivera, Uruguay
Tel: (0622) 2568 - Fax: (0622) 9972

Roberto Tenconi
Ingeniero Químico
Jefe de Sector Análisis Químicos. LATU
Avda. Italia 6201, Montevideo
Tel. (5982) 60 37 24 - Fax: (5982) 61 85 54

Hugo Tihista
Ingeniero Agrónomo
Subcomite Codex Higiene De Alimentos
Daniel Fernández Crespo 2138, Montevideo
Tel: (5982) 94 53 44 - Fax (5982) 9450 04

Alejandra Torre
Ingeniera Química - LATU
Avda. Italia 6201, Montevideo
Tel. (5982) 61 37 24
E.mail: atorre@latu.org

Graziella Verger
Jefe Sector Microbiología, LATU
Avda. Italia 6201, Montevideo
Tel. (5982) 61 37 24 - Fax. (5982) 60 47 53
E.mail: gverger@latu.org.uy

Susan Weissel
Dirección Defensa del Consumidor
Ministerio de Economía y Finanzas
Montevideo, Uruguay

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS ORGANIZACIONES INTERNACIONALES

CONFEDERACION MUNDIAL DE LA SALUD ANIMAL (COMISA)

Ricardo Wyse
Director - COMISA
Hipólito Yrigoyen 850
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 331 9896 - Fax: (541) 331 9896

Luiz Cramer
COMISA
P.O. Box 2000 WBD-200 A Rahway NJ
USA 07065
Tel: (908) 726 2858 - Fax: (908) 726 2940

FEDERACION LATINOAMERICANA DE LA INDUSTRIA PARA LA SALUD ANIMAL (FILASA)

Raúl Guerrero
Representante - FILASA
2001 West Main Street.
Greenfield, IN 46140 - USA
Tel. (01.317) 277 4434-Fax. (01.317) 277 755
E.mail: rguerrero@hilly.com

CONSUMERS INTERNATIONAL

Mirra Crovetto
 Coordinadora Programa Alimentario para
 América Latina y el Caribe - Oficina Regional
 para América Latina y el Caribe
 Las Hortensias 2371
 Santiago, Chile
 Tel. (562) 335 1695 - Fax: (562) 231 0773
 e.mail: consint@entelchile.net
 Página web: <http://w.urw.consumersinternational.org>

Pablo Guidarelli
 Licenciado en Nutrición
 Consumers International
 René 1558 7º piso
 Buenos Aires, Argentina
 Tel: (541) 375 3733 - Fax: (541) 375 3737

Héctor Villaverde
 Lic. Comunicación Social
 Consumers International
 Canelones 1136
 Montevideo, Uruguay
 Tel: (05982) 92 54 48 - Fax: (05982) 92 54 48
 e.mail: ceadu@chasque.apc.org

Silvia Vignola
 Médico Veterinaria - Consumers International
 R.Cardoso de Almeida 1717
 San Pablo, Brasil
 Tel.(55 11) 62 4266 - Fax (55 11) 62 9844
 E.mail: idec@eu.ausp.br
 Home page: <http://eu.ausp.br/~idec>

INTERNATIONAL COUNCIL OF GROCERY MANUFACTURES

Marilyn Schramm
 Director of Nutrition and Regulations
 for Kellogg Latin America
 1010 Winconstin Ave. N.Y. Suit 900
 Washington D.C. 20007 - USA
 Tel: (202) 337 9400 - Fax: (202) 337 4508

INSTITUTO INTERAMERICANO DE COOPERACION PARA LA AGRICULTURA (IICA)

Julio César Delgado Arce
 Especialista Regional en Sanidad Vegetal
 IICA - Oficina en Argentina
 Defensa 113 p.10 - (1065) Cap. Federal
 Buenos Aires, Argentina
 Tel. (541) 345 1209/1210; 331-8541/8542
 Fax: (541) 345 1208/1210
 E.mail: jdelgado@udiica.org.ar

INSTITUTO DE NUTRICION DE CENTRO AMERICA Y PANAMA (INCAP)

Omar Dary
 Jefe Unidad de Análisis y Protección de
 Alimentos - INCAP
 4 calle 7-30 Zona 1
 Guatemala
 Tel. (502) 471 9912 - Fax. (502) 473 6529
 E.mail: odary@incap.org.gt

FEDERACION PANAMERICANA DE LECHERIA (FEPALE)

Eduardo Fresco León
 Secretario General de FEPALE
 Ituzaingó 1324 esc. 503
 Montevideo, Uruguay
 Tel. (5982) 95 76 70 - Fax. (5982) 96 53 56
 E.mail: fepale@adinet.com.uy

INTERNATIONAL LIFE SCIENCES INSTITUTE (ILSI)

Maxime Buyckx
 Representative
 ILSI - USA
 Tel: (202) 659 0074 - Fax: (202) 659 3859

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)

Michel Négrin
 Representante de FAO en Uruguay
 Julio Herrera y Obes 1292
 Montevideo, Uruguay
 Tel. (5982) 91 25 10 - Fax (5982) 91 26 12

Cecilio Morón
 Oficial Regional de Política Alimentaria y
 Nutrición
 Oficina Regional de la FAO para
 América Latina y el Caribe
 Casilla 10095 - Santiago, Chile
 Tel: (562) 699 1005 - Fax: (562) 696 1121
 e.mail: cecilio.moron@field.fao.org

Gabriel Rodríguez Marques
 Oficial de Programa
 FAO
 Julio Herrera y Obes 1292
 Montevideo, Uruguay
 Tel. (5982) 91 73 40 - Fax (5982) 92 12 03
 e.mail: fao.ury@field.fao.org

Horacio Brugnini
Relaciones Públicas
FAO
Julio Herrera y Obes 1292
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 91 73 40 - Fax (5982) 92 12 03
e.mail: fao.ury@field.fao.org

Eduardo Méndez
FAO Consultant
Avda. San Jerónimo 1172
México D.F., México
Tel. (525) 687 4426 - Fax: (525) 543 9189
E.mail 104164.767@compuserve.com

Humberto Guerrero
FAO Consultant
2117 Plymouth Rock
Richardson, TX 75081 USA
Tel: (01.972) 669.0071-Fax: (01.214)748 6570

**PAN AMERICAN HEALTH
ORGANIZATION (PAHO)/
WORLD HEALTH ORGANIZATION
(WHO)**

Jaime Estupiñán
Director Instituto Panamericano
de Protección de Alimentos
PAHO/WHO - OPS/OMS
Talcahuano 1660 Martínez
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 792 0599 - Fax: (541) 793 0927
e.mail: inppaz@internet.siscotel.com

Colette Kinnon
Miembro del Grupo Especial de la OMS
sobre Economía de la Salud
WHO/OMS Ginebra
CH 1211 Ginebra, Suiza
Tel. (41-2) 791 2465
e.mail: kinnonc@who.ch

Roberto Salvatella
Consultor PAHO/WHO - OPS/OMS
Av. Brasil 2697
Montevideo, Uruguay
Tel: (5982) 77 35 90 - Fax: (5982) 77 35 30
e.mail: ops.uru@adinet.com.uy

Norberto Moran
INPPAZ/PAHO/WHO - INPPAZ/OPS/OMS
Talcahuano 1660 CP 1640
Martínez
Buenos Aires, Argentina
Tel: (541) 793 0527 - Fax: (541) 793 0927

Lieven Uytterhaegen
Food Analyst
INPPAZ/PAHO/WHO - INPPAZ /OPS/OMS
Talcahuano 1660 CP 1640
Martínez, Prov. Buenos Aires
Argentina
Tel: (541) 792 0087 - Fax: (541) 793 0927
E.mail: inppaz@internet.siscotel.com

**CODEX SECRETARIAT
SECRETARIADO CODEX**

Gregory Orriss
Chief, Joint FAO/WHO
Food Standards Programme
FAO - Via delle Terme di Caracalla
00100 Roma, Italia
Tel: (39) 6 522 52042 - Fax: (39) 6 522 54593

Selma H. Doyran
Food Standards Officer
Joint FAO/WHO
Food Standards Programme
FAO - Via delle Terme di Caracalla
00100 Roma, Italia
Tel: (396) 522 55826 - Fax (396) 522 54523
e.mail: selma.doyran@fao.org

**URUGUAY SECRETARIAT
SECRETARIADO URUGUAY**

Adriana Guido
Comisión Organizadora
Dirección Adjunta -MGAP
Constituyente 1476 piso 3
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 42 63 25 - Fax (5982) 48 30 37

Gustavo Blanco
Comisión Organizadora
Dirección Gral. de Servicios Agrícolas
MGAP
Avda. Millán 4703
Montevideo, Uruguay
Tel. (5982) 39 79 24 - Fax (5982) 39 60 53

Cristina Vaz
Unidad de Asuntos Internacionales - MGAP
Constituyente 1476 piso 3
Tel. (5982) 42 63 58 - Fax. (5982) 42 63 31

Ma.del Rosario Molinari
Comisión Organizadora
Unidad de Asuntos Internacionales - MGAP
Constituyente 1476 piso 3
Tel. (5982) 42 63 58 - Fax. (5982) 42 63 31